

**Commission consultative
sur l'environnement et le développement durable**

143^e séance – jeudi 23 mars 2017
Salle des Comités, 2^e étage – 18 h
Maison du citoyen – 25 rue Laurier



Procès-verbal

Membres

Mme Denise Laferrière, présidente, conseillère district de Hull-Wright (8)
M. Mike Duggan, conseiller district de Lucerne (2)
M. Cédric Tessier, conseiller district de Limbour (9)
M. Giorgio Vecco, ABV des 7
Mme Stéphanie Beauregard, citoyenne
M. Michel Chevalier, citoyen
Mme Lina Holguin, citoyenne

Absences

Vacant, Commission jeunesse
M. François Charron-Doucet, citoyen
M. Benoit Delage, CREDDO
M. David Robitaille, citoyen
M. Vincent Loiselle, citoyen

Secrétaire

M. Frédéric Vandal, coordonnateur de la Politique environnementale, Service de l'environnement

Ressources internes

Mme Chantal Marcotte, Directrice, Service de l'environnement
Mme Jacinthe Grégoire, Coordonnatrice de projet en environnement

DISTRIBUTION :

Aux membres de la CCEDD, aux personnes-ressources, aux membres
du Conseil municipal et au greffier

Signature

Date

1. Mot de bienvenue, constat des présences et début de la réunion

La réunion débute à 18 h 03, alors que le quorum est constaté par Mme Laferrière.

2. Approbation de l'ordre du jour

M. Tessier souligne l'erreur grammaticale du mot huis clos dans l'ordre du jour. La correction est effectuée par le secrétaire.

L'approbation de l'ordre du jour est proposée par M. Duggan et appuyée par M. Vecco.

3. Approbation du procès-verbal de la séance du 9 février 2017

M. Vandal indique à la commission qu'il a reçu une seule demande de correction pour préciser un commentaire d'un membre citoyen de la CCEDD. La correction a été faite au document.

L'approbation du procès-verbal de la séance du 9 février 2017 est proposée par Mme Laferrière et appuyée par M. Duggan.

4. Suivis du procès-verbal :

Aucun suivi

5. Signature du procès-verbal de la séance du 9 février 2017

Mme Laferrière signe le procès-verbal de la séance du 9 février 2017.

6. Sujet à traiter selon les grandes orientations de la politique environnementale :

- a) Projets Fonds vert 2017 – Jacinthe Grégoire

L'ouverture du HUIS CLOS est proposée par Mme Laferrière et appuyée par M Duggan.

HUIS CLOS

Mme Grégoire explique que le comité d'évaluation du Fonds vert était composé de 5 personnes soit : Mike Duggan représentant la CCEDD, Dave Cassivi du Service de l'Urbanisme, Louis-Patrick Comeau du Service des Arts, culture et lettres, de Frédéric Vandal et Jacinthe Grégoire du Service de l'Environnement.

Mme Grégoire résume que le comité de sélection a reçu les mises en candidature de 34 projets pour un montant total de subvention de 383 610 \$. L'évaluation des projets s'est faite selon la grille d'analyse prévue à cet effet. Sur les 34 projets reçus, 1 seul projet a été refusé automatiquement puisque la demande de financement visait le soutien pour le fonctionnement de cet organisme et parce que ce projet sera financé par le Service des Loisirs. De plus, un projet s'est volontairement retiré suite au dépôt de leur demande et un autre n'avait pas remis tous les documents obligatoires. Sur les 31 projets, 9 projets n'ont pas obtenu la note de passage (70 %). Ainsi, 22 projets ont été retenus, pour un montant totalisant 236 696 \$.

Questions et commentaires

M. Tessier s'interroge sur les raisons d'un projet qui n'a pas été retenu. Mme Grégoire mentionne que pour ce projet en particulier, les informations fournies dans le formulaire étaient insuffisantes. Certaines questions n'avaient pas été répondues, ils ont donc perdu beaucoup de

points. Mme Grégoire précise que lorsque le Conseil va approuver l'octroi des subventions, une lettre de refus sera envoyée aux organismes dont le projet est refusé. Dans cette lettre, il est mentionné que l'organisme peut demander une rétroaction et ainsi savoir pourquoi ils ont perdu des points. Cette rétroaction permet aux organismes de savoir comment améliorer leur prochaine demande.

Mme Holguin demande si les organismes seront invités à partager les résultats de leur projet et ainsi avoir l'occasion de réseauter. Mme Laferrière ajoute que nous pourrions inviter quelques organismes à venir présenter leur résultat à la CCEDD. M. Vandal confirme l'intérêt du service à proposer une telle invitation sans toutefois créer un événement de réseautage.

Mme Grégoire ajoute qu'il est prévu de colliger tous les résultats obtenus de l'ensemble des projets du Fonds vert et de faire connaître les retombées environnementales.

R-CCEDD-2017-03-23/01

Il est proposé par M. Duggan, appuyé par Mme Holguin :

QUE cette Commission recommande au Conseil municipal de la Ville de Gatineau d'approuver les subventions proposées pour les 22 projets, pour un montant total de 236 696 \$.

ADOPTÉE À L'UNANIMITÉ

b) Lac Beauchamp – Chantal Marcotte

Mme Marcotte présente le plan de gestion environnementale du Lac Beauchamp. En somme, elle décrit la mise en contexte, les enjeux et la problématique environnementale de la dégradation du lac. Mme Marcotte résume le plan de gestion environnementale proposé pour répondre à cette problématique et indique les objectifs du plan d'action pour réduire l'impact humain sur le lac et améliorer le taux de renouvellement de l'eau de celui-ci.

Questions et commentaires

Mme Laferrière désire savoir s'il y a des garanties que les actions proposées vont fonctionner. Mme Marcotte mentionne qu'il n'y a pas de garantie de résultat, mais que les actions sont celles contenues dans les trois rapports des professionnels.

M. Tessier demande si le financement de ce plan d'action provient du Plan de développement intégré (PDI). Mme Marcotte indique que le service va vérifier et faire un suivi avec M. Tessier.

M. Vecco s'interroge sur l'achalandage du Lac Beauchamp. Mme Marcotte mentionne que le Service de l'environnement ne détient pas les données, mais que nous consulterons le Service des loisirs, des sports et du développement de la communauté pour avoir ces chiffres lors de la présentation au comité plénier.

M. Duggan souhaite savoir les actions concernant la transformation des stationnements auront un impact. M. Vandal répond que les eaux de ruissellement des stationnements ont un impact majeur sur l'eau du lac. Ainsi, l'écologisation des espaces de stationnement permettra d'assurer une gestion de l'eau de pluie et minimiser son impact.

Mme Holguin s'interroge sur la difficulté d'offrir une garantie de résultat pour sauver le lac. Mme Marcotte précise que les moyens sont garantis pour faire avancer le plan d'action.

M. Chevalier propose de trouver les chiffres d'achalandage et les frais de gestion pour le lac afin de contextualiser les actions à entreprendre lors de la présentation au comité plénier.

M. Tessier désire savoir si nous devons prioriser certaines actions, telles que l'étude hydrologique, avant de procéder avec d'autres sans savoir si les actions proposées rétabliront la qualité du lac. Ainsi que de vérifier si les actions proposées sont efficaces avant d'approuver l'ensemble du budget par le Conseil municipal. Mme Marcotte précise que les études des professionnels ont suggéré et détaillé les moyens comptabilisés dans le plan d'action pour assurer la revitalisation du Lac Beauchamp.

M. Vecco mentionne que ce projet possède une dimension politique. La perte de ce lac en milieu urbain, en raison de l'inaction de la ville, démontrera que la gestion environnementale du lac Beauchamp n'a pas été bien gérée.

R-CCEDD-2017-03-23/02

Il est proposé par M. Duggan, appuyé par Mme Holguin :

QUE cette Commission recommande d'adopter le Plan de gestion environnementale du lac Beauchamp pour les années 2017-2018

ADOPTÉE À L'UNANIMITÉ

7 Varia

a) Projet de revitalisation du boul. St-Joseph

Mme Laferrière invite les membres à participer aux consultations publiques pour ce projet de revitalisation et indique que l'information pour y participer se retrouve sur le site internet de la ville.

b) Prochaine rencontre : 6 avril 2017

8 Levée de l'assemblée

La levée de l'assemblée est proposée par M. Duggan et appuyée par Mme Laferrière à 19 h 47.